

# LE DEVOIR

Libre de penser

## La Brigade volante encore en suspens

*Le Conseil des arts du Canada, qui gère le programme, poursuit son évaluation*

7 février 2013 | Frédérique Doyon | Actualités culturelles

Et de deux. Le programme La Brigade volante, qui offre un soutien organisationnel aux compagnies artistiques du pays, suspend son second concours de la saison - celui d'avril, après celui d'octobre -, en raison de l'évaluation gouvernementale dont il fait l'objet. Le programme de la Brigade en sortira reformulé. Et revu à la baisse pour 2013-2014.

Les organismes culturels devront donc attendre à l'automne 2013 pour déposer une demande. On saura en juin en vertu de quelles nouvelles définitions.

« Nous avons décidé de suspendre la date limite du mois d'avril 2013, car l'examen du programme n'est pas terminé, explique dans un échange de courriels Carole Boucher du Conseil des arts du Canada (CAC), qui gère la Brigade. Nous croyons être en mesure d'annoncer la nouvelle approche du Conseil pour le soutien aux pratiques organisationnelles en juin 2013. »

Le CAC traverse une importante période de refonte de divers programmes, dont celui de La Brigade volante, afin de mieux refléter la création et la diffusion artistiques actuelles. Les programmes redéfinis appellent aussi une réévaluation de leur enveloppe budgétaire. L'enveloppe de la Brigade s'élevait à 1,3 million de dollars en 2010-2011 - dont plus du tiers a été versé à des organismes québécois. Qu'en sera-t-il désormais ?

« Nous savons déjà qu'en 2013-2014, les dépenses relatives à ce soutien ne couvriront qu'une partie de l'année plutôt qu'un cycle complet de 12 mois, indique Mme Boucher. Le budget sera donc établi en conséquence. Quant aux budgets des années suivantes, plusieurs variables entreront en ligne de compte quand viendra le temps de décider du montant à allouer à cette aide organisationnelle, y compris les priorités stratégiques du Conseil. »

Créée en 1998, La Brigade volante soutient les organismes en transition, en restructuration ou simplement en cours de planification stratégique, démarches ponctuelles exigeantes pour les petites équipes aux ressources limitées. D'abord destiné aux organismes en théâtre, le programme a évolué et s'ouvre aussi aux arts visuels, médiatiques et interdisciplinaires, à la danse et à la musique depuis 2005.

Le nombre de demandes est passé de 279 en 2009-2010 à 324 en 2010-2011 ; celles acceptées, de 219 à 232.

Le Devoir avait annoncé, en mai dernier, que la refonte du programme entraînait la suspension des demandes du mois d'octobre 2012.